

« La Trachéotomie de l'Adulte pour le Traitement par Ventilation mécanique »

Madame, Monsieur,

L'Allp organise une formation pouvant répondre à votre obligation annuelle de
Développement Professionnel Continu (DPC) :

« La Trachéotomie de l'Adulte pour le Traitement par Ventilation mécanique »
Dans notre agence de Lyon :

39, boulevard Ambroise Paré - Tél. 04.72.10.67.89
Le Jeudi 25 Septembre 2014 de 9h à 17h
et le Vendredi 26 Septembre 2014 de 8h à 13h

Vous trouverez ci-joint le programme ainsi que toutes les modalités d'inscriptions.

Attention, il existe deux modes d'inscriptions détaillés en page 3, selon que vous soyez :

- **Professionnel de santé libéral** (chirurgien-dentiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, médecin, orthophoniste, orthoptiste, ou sage-femme) **ou salarié exerçant en Centres de santé conventionnés.**
- **Professionnel de santé hospitalier, autre salarié** (hors Centres de santé conventionnés) **ou autre libéral.**

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.

Service formation
Gaëlle Peillon

Tél. : **04 72 10 67 89** mail : contact@allp-sante.com

SIÈGE : Lyon
39, Bd Ambroise Paré
69 008 LYON
Fax : 04 72 00 04 66

Saint-Étienne
65, rue de la Tour
42 000 Saint-Étienne
Fax : 04 77 92 30 38

Valence
41, av. des Langories
26 000 Valence
Fax : 04 72 10 76 21

www.allp-sante.com

PROGRAMME DE FORMATION :

« La Trachéotomie de l'Adulte pour le Traitement par Ventilation mécanique »

PREREQUIS :

Disposer d'un diplôme d'état (Médecin, kinésithérapeute, infirmier...).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Comprendre les indications médicales.
- Choisir une canule selon le contexte.
- Gérer les soins quotidiens.
- Changer la canule.
- Prévenir les risques liés à une trachéotomie.

PROGRAMME :

ETAPE 1 - Jeudi 25 Septembre de 9h à 17h : ENSEIGNEMENT DES CONNAISSANCES DE BASE ET ANALYSE DES PRATIQUES

- Principe de la trachéotomie.
- Indications actuelles (situation aiguë, situation chronique).
- Anatomie.
- Réalisation (chirurgicale ou percutanée).
- Complications immédiates.
- Complications secondaires (description, prévention).
- Les canules (matériaux, forme, ballonnet, fenêtre).
- Humidification.
- Soins quotidiens (pansement, aspiration).

A la fin de la première journée, un questionnaire d'analyse des pratiques sera distribué aux participants pour faire le point sur ce qui a été retenu. Le deuxième jour de formation pourra être adapté en fonction des réponses.

ETAPE 2 - Vendredi matin 26 Septembre de 8h à 13h : PERFECTIONNEMENT

- Parler avec une trachéotomie.
- Manger avec une trachéotomie.
- Critères de choix des canules.
- Changement de canule : pratique sur mannequin.

A noter que certains thèmes pourront être approfondis en fonction des réponses apportées aux questionnaires d'analyse des pratiques.

PUBLIC CONCERNE : Professionnels de santé salariés ou libéraux : Médecin, Infirmier diplômé d'état, Kinésithérapeute....

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15 personnes au maximum.

COÛT DE LA FORMATION : 500 Euros

- Financement par l'OGDPC pour les professionnels de santé libéraux ou les salariés de Centres de santé conventionnés.
- Possibilité de financement par l'employeur et/ou l'OPCA pour les professionnels de santé hospitaliers, autres salariés ou autres libéraux.

Tél. : **04 72 10 67 89** mail : contact@allp-sante.com

SIÈGE : Lyon
39, Bd Ambroise Paré
69 008 LYON
Fax : 04 72 00 04 66

Saint-Étienne
65, rue de la Tour
42 000 Saint-Étienne
Fax : 04 77 92 30 38

Valence
41, av. des Langories
26 000 Valence
Fax : 04 72 10 76 21

www.allp-sante.com

MODALITES D'INSCRIPTION

Vous êtes professionnel de santé libéral
(chirurgien-dentiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, médecin, orthophoniste, orthoptiste, ou sage-femme) **ou salarié exerçant en Centres de santé conventionnés ?**

Etape 1

Votre formation est financée par l'OGDPC
=> Créez votre compte personnel sur www.mondpc.fr.

Etape 2

Sélectionnez le programme
« Trachéotomie de l'Adulte pour le Traitement par Ventilation mécanique » (référence 40331400001-session 1) et **inscrivez-vous directement en ligne.**

Etape 3

Suivez l'intégralité des deux étapes du programme.

Etape 4

A l'issue du programme nous vous délivrerons une attestation de DPC à présenter en cas de contrôle.

Votre obligation annuelle de DPC est remplie

Vous êtes professionnel de santé hospitalier, autre salarié (hors Centres de santé conventionnés) **ou autre libéral ?**

Etape 1

Rapprochez-vous de votre employeur et de l'OPCA pour le financement de votre formation

Etape 2

- Inscrivez-vous sur notre site internet www.allp-sante.com via le formulaire en ligne dans l'onglet « Inscription aux formations », notez bien en **référence F22**
- Ou remplissez le coupon réponse ci-dessous.

Etape 3

Suivez l'intégralité des deux étapes du programme.

Etape 4

A l'issue du programme nous vous délivrerons une attestation de DPC à présenter en cas de contrôle.

Votre obligation annuelle de DPC est remplie



COUPON – REPONSE A RETOURNER AVANT LE VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2014

Uniquement pour les professionnels de santé hospitaliers, autres salariés (hors Centres de santé conventionnés) ou autres libéraux.



Allp Formation, A l'attention de Mme Gaëlle PEILLON
39, boulevard Ambroise Paré - 69008 LYON

Nom : Prénom :

Fonction : Etablissement :

Nom et coordonnées téléphoniques de votre responsable :

Ville : Adresse e-mail :

Assistera à la formation du Jeudi 25 Septembre de 9h à 17h et Vendredi 26 Septembre de 8h à 13h

Tél. : **04 72 10 67 89** mail : contact@allp-sante.com

SIÈGE : Lyon
39, Bd Ambroise Paré
69 008 LYON
Fax : 04 72 00 04 66

Saint-Étienne
65, rue de la Tour
42 000 Saint-Étienne
Fax : 04 77 92 30 38

Valence
41, av. des Langories
26 000 Valence
Fax : 04 72 10 76 21

www.allp-sante.com